

Stratégie mobilité électrique/bornes de recharges - Territoire

Objectifs

La présente Stratégie mobilité électrique – bornes de recharges de la commune de Payerne a pour but d'accompagner et de favoriser le développement de la mobilité électrique sur le territoire communal, basée sur des énergies renouvelables dans la mesure du possible, en répondant aux besoins des différents groupes-cibles du territoire communal.

Eléments de référence

- La stratégie et les exigences légales mobilité électrique de la Confédération et du canton de Vaud, en discussion
- La politique communale énergie / climat : Plan Directeur communal des Energies (PDCEn), Engagements climatiques, Programme de politique énergétique 2024-2028, labellisation Cité de l'énergie
- La politique mobilité électrique des distributeurs d'énergie et des autres acteurs du territoire
- La stratégie transport au niveau régional, en particulier les transports publics (TP)

Considérants

- Le besoin de développer la mobilité électrique qui représente une contribution importante à l'atteinte des objectifs climatiques du territoire, tout en assurant le développement des TP
- Le besoin que la mobilité électrique soit alimentée autant que possible par des énergies renouvelables
- La politique énergie/climat communale, dans le cadre de Cité de l'énergie (voir ci-dessus)
- Le rôle de la commune, respectivement des distributeurs d'énergie et des autres acteurs du territoire
- Les besoins respectifs des différents groupes-cibles du territoire communal

Rôles de la commune

- La commune a pour rôle d'accompagner et de favoriser le développement des infrastructures de recharge (bornes électriques)
- La commune n'a pas pour rôle de mettre en œuvre le développement des infrastructures de recharge

Principes d'action généraux

- Poursuivre le développement des TP et de l'énergie solaire ainsi que de réseaux mutualisés (p. ex. coopérative électrique locale (CEL))
- Accompagner les groupes-cibles du territoire en termes d'accès, de disponibilité et de puissance des bornes de recharge
- Favoriser la mutualisation entre les acteurs, aussi bien pour la mise à disposition de bornes électriques mutualisées que de leur alimentation par des énergies renouvelables (RCP, CEL)
- Assurer la coordination entre le développement des bornes électriques et le développement des énergies renouvelables, en particulier le solaire PV (p. ex. toitures solaires, ombrières pour les parkings, etc.)
- Favoriser la recherche de financement par des tiers autant que possible
- Favoriser une uniformisation et simplification des types bornes installées, en vue de simplifier les recharges par les utilisateurs (types de cartes nécessaires : anticiper la mise en œuvre de la Directive de l'UE sur leur standardisation – utilisation de cartes bancaires)

Cette stratégie et ces principes feront l'objet de discussions régulières avec les acteurs concernés, en particulier avec les acteurs liés à la distribution d'énergie. Elle peut être tout ou partie déléguée à un/des tiers.

Les grands axes de l'action communale ainsi que ses priorités sont définis en annexes, par groupes-cible du territoire.

Payerne, le 02 Juillet 2025

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :



L. Voignon



La Secrétaire adj. :



C. Combremont

Annexe 1. Mobilité électrique – bornes de recharges : Grands axes d'action, par groupes-cible du territoire

Acteurs (groupes-cibles), secteur	Objectif(s)	Grands axes d'action	Remarque	Priorités d'action pour la commune de Payerne
Population en général, locataires <i>(sans accès à une borne fixe)</i> Petites entreprises	Accès aisé par quartier (p. ex. 10 min), temps de recharge compatible avec les besoins	Réseau de bornes publiques	<ul style="list-style-type: none"> • Temps de recharge compatible avec les besoins • A coordonner avec solaire PV / CEL 	Communication via réseaux sociaux Favoriser la mise en place de bornes de recharge voitures dans le cadre d'aménagement urbains communaux Etudes plus complète des besoins.
Clients - Centre-Ville	Accès aisé (p. ex. 10 min), temps de recharge compatible avec les besoins	Réseau de bornes publiques	<ul style="list-style-type: none"> • Temps de recharge compatible avec les besoins • A coordonner avec solaire PV / CEL 	Communication via réseaux sociaux Favoriser la mise en place de bornes de recharge voitures dans le cadre d'aménagement urbains communaux
Propriétés par étages (PPE)	Mise en place d'un dispositif spécifique à la PPE, temps de recharge compatible avec les besoins	<ul style="list-style-type: none"> • Cafés rénove • Contacts spécifiques : programme PPE 	<ul style="list-style-type: none"> • La décision finale revient au propriétaire • A coupler avec une réflexion solaire PV / CEL • Un financement externe de la PPE facilite une prise de décision positive en AG 	Cafés rénove
Propriétaires	Faciliter la pose de bornes sans péjorer le réseau par une optimisation de l'autoconsommation.	<ul style="list-style-type: none"> • Cafés rénove 	Besoin d'information avant et après l'achat A coordonner avec solaire PV	Communication via réseaux sociaux Cafés rénove Augmentation de l'autoconsommation Etudes plus complète des besoins.
Employés <i>(propriétaires et/ou locataires)</i>	Permettre aux employés de recharger leur voiture électrique pendant les heures de bureau = avec de l'électricité renouvelable	Voir sous Entreprises et/ou sous Locataires	A coordonner avec solaire PV / CEL	Favoriser la mise en place de bornes de recharge voitures dans le cadre d'aménagement urbains communaux

Acteurs (groupes-cibles), secteur	Objectif(s)	Grands axes d'action	Remarque	Priorités d'action pour la commune de Payerne
<p>Entreprises (grandes, y c. Aéroport, aérodrome, casernes)</p> <p>Administration communale</p>	<p>Permettre aux employés et aux véhicules d'entreprise de recharger pendant les heures de bureau = avec de l'électricité renouvelable</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Contacts spécifiques • Cafés rénove 	<ul style="list-style-type: none"> • Souvent sur le parking de l'entreprise • Si possible aussi ouverture hors de heures d'ouverture → accès à des tiers externes • A coordonner avec solaire PV / CEL 	<p>Communication aux entreprises</p> <p>Etudes plus complète des besoins.</p>
<p>Pendulaires</p>	<p>Équiper le P+R gare CFF</p> <p>S'assurer que les parkings à l'extérieur du centre dédié aux pendulaires soient équipés.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Puissance limitée → temps de recharge compatible avec les besoins • A coordonner avec solaire PV / CEL 	<p>Communication via réseaux sociaux</p> <p>Favoriser la mise en place de bornes de recharge voitures dans le cadre d'aménagement urbains communaux</p> <p>Etudes plus complète des besoins.</p>